

CLUB ALPIN SUISSE - SECTION JURA

Location du chalet des Ordons

Locataires de jour :

Doivent uniquement les taxes de base

Locataires de jour et nuit :

Doivent les nuitées et les taxes de base

Nuitées		prix membres CAS - Jura	prix membres CAS Suisse	prix autres utilisateurs
Location par nuitée	fr	10.00	10.00	10.00
Enfants en camp et écoles		5.00	5.00	5.00
Enfants avec leur famille, nuitées gratuites jusqu'à 12 ans				

Taxes de base Chaque jour d'utilisation est compté pleinement

Le dernier jour est gratuit si les locaux sont libérés avant 10.00 heures

1 jour	fr	50.00	75.00	150.00
2 jours		75.00	100.00	175.00
3 jours		100.00	125.00	200.00
4 jours		125.00	150.00	225.00
5 jours		150.00	175.00	250.00
6 jours		175.00	200.00	275.00
7 jours		200.00	225.00	300.00
8 jours		225.00	250.00	325.00
9 jours		250.00	275.00	350.00
10 jours		275.00	300.00	375.00

Pour les utilisateurs de passage (seulement la nuit) la nuitée est de fr 15.00 et la taxe de base est annulée, si le chalet est rendu avant 10.00 h. le lendemain matin

Utilisation des douches

par personne	fr	1.00	1.00	1.00
--------------	----	------	------	------

Acompte à payer 15 jours avant la prise des locaux

CCP 25-3229-6 ou CC Banque Raiffeisen du Mont-Terri

1/3 de la location prévue

Sauf cas spéciaux, cet acompte ne sera pas remboursé en cas de désistement.

Réservation: Intendant du chalet M. Joseph Adatte, Asuel tél. 032 462.26.77

Président de la section CAS-Jura M. Bernard Kummer, La Ruelle 19 - 2882 St-Ursanne

032 461 36 41